Produit concerné :	Berceau KODODO à hauteur variable
Série numéro :	S27/2011 et S50/2011 Étiquette présente sur axe rotation chromé sous la nacelle des berceaux
FSCA :	N° COR01
Type d'action :	Information de sécurité/ rappel dispositif/Modification du dispositif

Date de la FSCA : 28 décembre 2012

Alerte de dommage possible sur la structure du berceau KODODO à hauteur variable

Chers clients,
La société Q2I-KODODO souhaite notifier à ces clients que nous allons mener une action de rappel en usine des berceaux KODODO série S27/2011 et S50/2011 pour une optimisation sur une soudure.
Les berceaux ayant déjà été modifiés en ce sens ne sont pas concernés par cette FSCA

Description du problème :
A ce jour , quelques utilisateurs du berceau KODODO à hauteur variable nous ont demandés de reprendre en usine des berceaux ayant subi des dommage au niveau d'une soudure reliant la patte d'indexage de proclive au support nacelle métallique.
Ces dommages étaient accompagnés d'une déformation +/- importante de certaines structures porteuses, suite à des efforts anormaux.

Après réception de ces berceaux en usine, nous avons procédé à une analyse poussée et scénarisé, sur une machine reproduisant le fonctionnement du couple Lit de maternité/berceau, afin de reproduire la manipulation ayant entrainé ces dommages. Nous avons ainsi pu découvrir qu'une ou plusieurs manipulations non-conformes au mode d'emploi pouvaient être à l'origine de ces dommages, la soudure se révélant alors trop faible pour résister à des forces de tractions asymétriques non prévues au cahier des charges.
Nous avons donc pris la décision de lancer cette FSCA bien que ce type de dommage ne concerne pas toutes les maternités utilisant les berceaux KODODO à hauteur variable des séries notifiées ci-dessus.

Information sur la conduite à tenir par l'utilisateur :
Nous vous remercions de bien vouloir suivre les instructions de sécurité du mode d'emploi dont nous vous rappelons les principales ci-dessous.

1. Employer **les 2 sangles** pour la solidarisation lit/berceau, pour une symétrie parfaite lors de la descente du lit pour tendre les sangles.
2. Après la solidarisation du berceau au lit maternel avec les **2 sangles**, faire descendre le lit en **maintenant le berceau plaqué contre le lit** de manière à bien assurer son axe de descente. Une fois les sangles tendues vous pouvez stopper la descente du lit.
3. Ne jamais déposer ou transporter **autre chose que le bébé** dans le berceau (linge, matériel)
4. Position proclive et déclive **non compatible avec le berceau solidarisé** au lit de la maman sauf en cas d'utilisation de sangles réglées pour cet usage spécifiquement.

Objectifs des modifications à réaliser :

Les actions correctives, ci-dessous, permettront une meilleure répartition des forces non programmées au cahier des charges et une résistance accrue de la structure en cas de mise en place inadéquate du berceau à hauteur variable. Cf. mode d'emploi pour utilisation.

Les modifications à réaliser seront les suivantes :

Modifications d'une pièce. Ajouts, optimisation et sécurisations des soudures.

1. Remplacement de la patte d'indexage de proclive par une patte plus large au niveau de sa liaison avec le support nacelle mobile.
2. Extension, élargissement et optimisation de la soudure reliant la patte d'indexage de proclive plus large au support nacelle mobile.
3. Renforcement de la soudure existante reliant la platine d'indexage chromée à l'axe de rotation du support nacelle mobile.
4. En plus du point 3, mise en place d'une seconde soudure sur la deuxième face de la platine d'indexage chromée.

Les modifications devant être réalisées en usine, le rapatriement des berceaux sera fait par nos soins. Notre service logistique prendra contact avec le Cadre de santé de d'unité afin d'établir le planning de reprise des berceaux. Cette mise en œuvre commencera début janvier 2013 et s'étalera suivant l'établissement du planning réalisé pour chaque unité.
Ces modifications ayant déjà été réalisée pour les premiers dommages, nous sommes assurées de la résistance du renforcement de la soudure et de l'information des utilisateurs qui à été renouvelée.

Transmission de cette information de sécurité

Nous vous remercions de transmettre cette information relative à la sécurité à toutes les personnes pouvant être concernées dans votre organisation.
Cette information reste valide jusqu'à ce que la modification de la soudure soit effectuée en usine et le berceau retourné dans votre unité.

Les autorités compétentes ont été informées de cette FSCA, soit l'ANSM et ont reçu une copie de ces informations relatives à la sécurité.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des désagréments passagers que cela occasionnera dans votre service. Toutefois nous vous assurons que nos équipes en usine mettront tout en œuvre pour procéder à ces modifications le plus rapidement possible, en gardant à l'esprit la qualité, afin que vous récupériez vos KODODO dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à nous contacter au 03.28.16.09.66 pour toutes les questions relatives à cette F.S.C.A.

Claude PARISOT
Q2I-KODODO
310, rue Jules Valles
59120 LOOS
Tél : +33 (0)3.28.16.09.66.
E-mail : contact@kododo.fr

CONFIRMATION DE RECEPTION DE L'INFORMATION DE SECURITE PAR LE CLIENT

Produit concerné : Berceau KODODO à hauteur variable

Série numéro : S27/2011 et S50/2011
Étiquette présente sur axe chromé sous la nacelle plastique de chaque Berceau

FSCA : N° COR01

Type d'action : Information de sécurité/ rappel dispositif/Modification du dispositif

Date de la FSCA : 28 décembre 2012

Les berceaux de ces séries ayant déjà été modifiés ne sont pas concernés par cette FSCA.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter de document et de nous le retourner par courriel ou fax dans les plus brefs délais afin de pouvoir mettre en œuvre ces actions au plus tôt.

Courriel : contact@kododo.fr
Fax : +33 328160489

Nom et fonction de la personne récipiendaire de cette FSCA .	
Coordonnée téléphonique	
Coordonnée courriel	
Date	
Signature	
Nom et situation du service ou sont les produits concernés	
Nom , fonction, téléphone du contact dans le service	
Nom et téléphone du responsable du magasin ou seront récupérés les berceaux.	
Numéro de série et numéro des produits concernés : ex S27/2011 31 ou S50/2011 01 Ce numéro figure sur l'axe chromé situé sous la nacelle plastique.	